



Fédération de Seine et Marne
264 rue de la Justice BP 118 - 77004 Melun Cedex
Tél : 01.64.79.75.10 - Fax : 01.64.79.75.15
mail : pct77@wanadoo.fr

INFO FEDE Seine et Marne

15 Mars 2013

EMPLOI FLEXIBLE recul des droits des travailleurs

Retombée inattendue, et pas des moindres, de l'accord de flexibilisation de l'emploi conclu le 11 janvier dernier entre le patronat et trois organisations syndicales (CFDT, CGC, CFTC) : pour la première fois depuis des lustres, la CGT et Force ouvrière, centrale issue de la scission de la CGT en 1947, agissent en commun.

Ce texte « organise une plus grande flexibilité pour les salariés, un recul de leurs droits individuels et collectifs au bénéfice des employeurs », font valoir CGT et FO. Pour les deux confédérations, « la lutte contre le chômage appelle une rupture avec les politiques d'austérité et de rigueur préjudiciables à l'emploi en qualité et en quantité ». Ils entendent donc « exprimer un refus de l'austérité et de la flexibilité », ainsi que « l'exigence de réponses nouvelles pour les droits sociaux, l'emploi, l'augmentation des salaires et des pensions ».

La FSU a jugé l'accord du 11 janvier « pas satisfaisant », Solidaires a dit être prêt à « une mobilisation commune ». D'autres organisations,



comme le syndicat étudiant Unef, a déjà fait savoir qu'il « n'acceptera pas une loi qui fait courir autant de risques aux jeunes sans réagir », le Syndicat des avocats de France (SAF), des juristes, ont exprimé de vives critiques sur ce texte approuvé par trois confédérations syndicales représentant une minorité du monde du travail.

Pour l'heure, « l'essentiel est de se tourner vers les salariés », souligne Nadine Prigent, pour la CGT, insistant

SOMMAIRE

- Page I
Emploi Flexible ...
- Page II
Près de vous, les communistes
- Page III - IV
L'autérité nuit gravement à la santé
- Page V
Formation

AGENDA

- Jeudi 21 Mars
Réunion du Conseil départemental 19h à la fédé

suite .../...

sur le nécessaire travail d'explication, sur le terrain, des dangers de cet accord. Le syndicat a édité à cet effet un « quatre pages », très démonstratif. FO a fait de même.

Alors que Bernard Thibault et Jean-Claude Mailly ont été reçus par le groupe socialiste à l'Assemblée nationale, les militants des deux confédérations vont argumenter auprès des députés dans chaque circonscription. « Les élus de la République ne peuvent pas être des simples scribes au service du Medef », avertit le secrétaire général de la CGT. « Nous allons joindre nos forces pour essayer de dissuader le gouvernement et la majorité des députés de commettre l'impair important que

représenterait l'adoption de l'accord », signifiait de son côté le leader de FO. Le document signé par le Medef, la CFDT, la CGC et la CFTC va clairement à l'encontre d'engagements pris par le candidat Hollande en 2012, comme le pointe le futur secrétaire général de la CGT, Thierry Lepaon.

Le projet de loi devra encore être soumis au Conseil d'État et à plusieurs organismes consultatifs. Il subira ensuite une autre épreuve : la vérification de sa conformité avec les chartes sociales internationales. Pas gagnée d'avance, celle-là non plus.

Dans un communiqué, le Syndicat des avocats de France (SAF) déclare qu'il « interviendra pour que ce que pense avoir obtenu le

Medef (dans l'accord du 11 janvier) n'entre pas dans la loi ». Il évoque notamment la limitation des informations données aux représentants du personnel au nom de la confidentialité, ou les délais préfixés pour entendre leurs experts et rendre leur avis ; la possibilité de licencier sans motif économique un salarié refusant une modification de son poste ou de son lieu de travail lors d'une réorganisation...

Près de vous

les communistes comptent « détricoter pièce par pièce »

l'accord dit de sécurisation de l'emploi

André Chassaigne annonce que le groupe GDR à l'Assemblée Nationale entend « détricoter pièce par pièce » l'accord dit de sécurisation de l'emploi, « pour montrer aux parlementaires et aux Français la nocivité de ce texte. »

L'accord signé par le Medef, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC a été présenté au conseil des ministres, pour une application « début mai », selon Michel Sapin, le ministre du Travail. La CGT, Force ouvrière, solidaire et la FSU ont tenu leur première journée de manifestations nationales le 5 mars contre la transposition de l'accord du 11 janvier dans la loi.

Nous considérons que ce sont les élus qui font la loi et ce serait une lourde dérive de la République que, au nom du dialogue social, la représentation nationale se voit imposer une loi dictée, en fait, par le Medef, explique André Chassaigne dans un point de vue publié dans L'Humanité du 4 mars dernier. D'autant que cet accord est minoritaire. Les organisations syndicales signa-

taires ne représentent que 38 % des salariés.

Avec cet accord tel quel, les licenciements seraient plus faciles sous prétexte de compétitivité ; la mobilité serait imposée à tous les salariés et tout refus pourrait entraîner le licenciement pour faute personnelle. La baisse du salaire ou l'augmentation du temps de travail, sur la base d'un simple accord d'entreprise, pourrait s'imposer aux salariés sans garantie réelle pour l'emploi. Les recours en justice seraient limités, de même que celui auprès des prud'hommes.

Cette bataille commence, les manifestations en sont un premier avertissement, une première interpellation, et le signal d'une phase de mobilisation plus large. Face à la mobilisation, le PS et le gouvernement ont décidé de por-



ter essentiellement leur argument pour défendre ce projet de loi sur le respect de la démocratie sociale, le contenu, comme le montre l'appel des 100 parlementaires socialistes (dont fait partie Olivier Faure député PS de Seine-et-Marne)

La droite pour le moment reste plutôt silencieuse sur le projet. Normal, elle ne peut lui porter des critiques, puisque que c'est ce qu'elle aurait fait si elle avait gagné les élections. Pour le Medef, c'est Mme Parisot qui monte au créneau pour exiger que l'accord signé ne soit pas dénaturé par les parlementaires.

Cette bataille commencée, nous devons la poursuivre, l'amplifier, et rassembler largement (à certains au PS, à la CFDT, et au-delà).

C'est aussi l'interpellation des parlementaires PS-EELV qu'il faut engager avant l'examen au parlement qui doit débuter **le 5 avril**. La proposition a été faite au dernier conseil national du 9 mars que s'engage une semaine d'action devant les entreprises et dans tout le pays.

Dans ce sens, nous pourrions nous appuyer, porter à la connaissance, les propositions pour la sécurisation de l'emploi, contre les licenciements boursiers que nos députés vont présenter sous

forme de projet de loi, et qui servira dans la bataille parlementaire.

Cette démarche doit être notre boussole : rassembler, créer des majorités politiques pour arracher des améliorations dans la vie des gens, pour gagner la bataille du changement.

Les populations, les salariés doivent savoir. L'affaire est trop grave pour qu'elles se règlent à la sauvette, en dehors des citoyens.

De nouveaux outils pour l'action : sur le site du PCF

« on leur fait un dessin » vidéo expliquant les dangers de L'ANI.

Un argumentaire est aussi en préparation.

L'austérité nuit gravement à la santé

Faisons le pari de l'action

Depuis Sarkozy qui a réformé le système de santé, on est toujours dans la même situation : à partir du moment où la volonté politique re-centralise l'offre de santé, les établissements privés misent sur la rentabilité.

Nous sommes dans une logique économique et financière où les établissements privés investissent désormais dans les pathologies et les actes médicaux les plus rentables alors que les moins rentables sont assurés par l'hôpital public.

La politique gouvernementale qui vise à la marchandisation de la santé a été condamnée. Ces conséquences sont dramatiques : à l'hôpital, les budgets poussent à la privatisation de certains secteurs, des médecins s'interrogent,

les personnels, toutes catégories confondues sont en grandes souffrances dans l'exercice de leur travail. Les urgences sont submergées, la déréglementation se généralise, travailler devient Mission Impossible.

La Seine-et-Marne n'est pas un département à part, le traitement qui lui est réservée en matière de révision des politiques de santé est globalement le même que sur le reste du territoire. Ce qui veut dire que les coûts qui lui sont portés sont rudes, mais ils commencent à susciter de la résistance et cela depuis déjà quelques mois.

Deux exemples : à l'hôpital de Jossigny, à peine ouvert cette structure en remplacement de l'hôpital de Lagny-sur-Marne a

vu sa première grève le 31 janvier avec pas moins de 200 personnes manifestant, pour notamment dénoncé le manque de moyens humains et techniques alors que, pour les urgences les chiffres sont en augmentation d'activité de 15 % par rapport à janvier 2012. Autre situation à l'hôpital de Montereau où le personnel était dans la rue le 5 mars pour dénoncer le gel des moyens alloués au centre hospitalier et critiquer les choix de gestion de la direction. Dans cet hôpital le plan de retour à l'équilibre est contesté par la majorité de ses employés.

Le département est particulièrement sinistré également par la médecine de proximité avec une densité médicale médiocre. Le nombre de médecins généralistes

**LES
FORMA-
TIONS
DU PCF**



Stage national de base

Date : 13 et 14 avril 2013

Lieu : Fédération 264 Rue de la Justice 77000 Vaux le Pénil

Nomdre de participant-es : 30 maximum

Coût de l'inscription : 40€ à partager selon les situations entre le stagiaire et la section (restaurant de proximité) hébergement possible, le samedi soir (55€ chambre 2lits)

Public Visé : Ce stage, ouvert à toutes et tous, mais vise en priorité les responsables de parti nouvellement en responsabilité et les adhérent-récents ou non, souhaitant s'investir plus dans l'activité du parti.

Le programme (à titre d'exemple) et les lieux

Samedi 13

08h00 :

Accueil Café-croissant

08h30-10h30 :

Communisme et parti communiste et débats contemporains

11h00-13h00 :

La révolution Marx

13h00 -14h00 :

Repas

14h00-15h00 :

La crise, les crises et les cycles des crises

16h00-18h30 :

La politique économique et monétaire

18h30 -20h00

Dimanche 14

08h00 :

Accueil Café-croissant

08h30-10h00 :

Crise écologique, financière, sociale et les nouveaux mode de développement

10h30-12h30 :

Les décisions du 34e Congrès du Pcf, sa stratégie

12h30 -13h30 :

Bilan du stage

Le programme définitif vous sera communiqué ultérieurement

**Pour vous inscrire : téléphoner à la fédération au 01.64.79.75.10,
responsable de la formation Martine Marchand, suppléant Jean Pierre Ferré.**

Aux sections : envoyer toutes vos informations, annonces d'initiatives à la fédération afin de les faire partager par l'ensemble des lecteurs du bulletin d'information de la fédération.

La formation des militants communistes est indispensable au militantisme URGENT : aux sections, pour le stage des 13 & 14 avril il reste de la place